



**FORMATION DIPLÔMANTE DE NIVEAU 3
CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE**

SERVICE AUX PERSONNES ET VENTE EN ESPACE RURAL

RNCP25085- ENREGISTRÉ LE : 01.01.24

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Formation par Apprentissage



OBJECTIFS

Acquérir la maîtrise des gestes professionnels pour
seconder les personnes dans leur quotidien

Mettre en œuvre les différentes techniques de
vente et d'accueil

MÉTIERS

Employé·e en maison de retraite, en école
maternelle, centre de loisirs...

Employé·e en vente de proximité

POURSUITE D'ÉTUDES

- FORMATIONS AUX MÉTIERS D'AUXILIAIRE DE VIE
- DEAES
- CAP PETITE ENFANCE
- BAC PRO SAPAT
- BAC PRO COMMERCE

*Le CFAA & le CFPPA de Tarn et Garonne bénéficient pour
certaines de ses actions, de financements émanant du conseil
Régional Occitanie.*

%

Taux réussite 2025 : 90 %

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois 2023 : 100 %

Taux d'insertion dans le métier visé 2025 : 100 %

Taux poursuite d'études 2025 : 33 %

Taux satisfaction des apprenants 2025 : 94 %

Taux d'interruption en cours de formation 2025 : en
cours

Taux de rupture de contrat d'apprentissage 2025 : en
cours

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



**Aucun frais pédagogique
Formation en alternance
Partenariat sur le territoire
Individualisation du parcours
100% en présentiel**

**Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité
réduite conformément à la réglementation en
vigueur**



**Se former aux métiers du
service à la personne**



Contact CFAA

05.63.21.23.87

cfa.tarn-et-garonne@educagri.fr

Instagram : @campusterreetvie82

Facebook : Campus Terre et vie 82

LinkedIn : Campus Terre et Vie 82

<https://epl82.educagri.fr/>

SALAIRE DE L'APPRENTISSAGE – MINIMUM LÉGAL 2026

La rémunération de l'apprenti est définie conformément à la réglementation en vigueur, sur la base du SMIC ou du salaire minimum conventionnel applicable.

Les modalités détaillées de rémunération figurent dans la fiche complémentaire "Rémunération de l'apprenti".

Calculez le salaire de l'alternant et les aides liées au contrat :



Infos pratiques

	Apprentissage
Lieu de formation	Site de Montauban 1915 Route de Bordeaux 82000 Montauban
Modalités de recrutement	Entretien de motivation avec le centre de formation
Durée et rythme de la formation	Formation sur 2 ans: Septembre 2026 à juin 2028 <ul style="list-style-type: none"> • 840 heures en centre de formation <i>24 semaines</i> • 2450 heures de formation pratique en entreprise <i>70 semaines + 10 semaines de congés payés</i>
Modalités d'évaluation et obtention du diplôme	<ul style="list-style-type: none"> • L'obtention de toutes les UC permet la délivrance du diplôme • Les UC sont évaluées par des épreuves orales/et ou pratique de mises en situations professionnelles tout au long de la formation • Pour les mathématiques et l'informatique, l'évaluation repose sur la conception d'un dossier. • Chaque UC peut faire l'objet d'un rattrapage en cas d'échec, et il est possible d'en valider une ou plusieurs individuellement. • Évaluation par un jury de formateurs
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir entre 16 et 29 ans révolus (sans limite d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap, 15 ans accepté si l'année de 3ème est validée) • Signature d'un contrat d'apprentissage



Prix de la formation

- **Apprentissage** : Coût de la formation pris en charge par les OPCO pour les entreprises du secteur privé (pour les employeurs publics, nous contacter).

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

UCG1 : Agir dans des situations de la vie courante

Vie du citoyen	48 H
Mathématiques	48 H
Informatique	48 H

UCG2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

Français	30 H
EPS	36 H
Santé/sécurité	28 H
Secourisme	16 H
Vie de groupe	46 H

UCG3 : Interagir avec son environnement social

Communication	30 H
Vie sociale et professionnelle	48 H

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

UCP1 : Communication interpersonnelle en situation professionnelle

Connaissance des publics	58 H
Maladie âge extrême	68 H

UCP2 : Réaliser des interventions d'aide à la personne

Entretien des locaux	32 H
Restauration	42 H
situation d'aide à la personne	69 H

UCP3 : Techniques et pratiques professionnelles commerciales

Maintenir l'espace de vente en état marchand	60 H
Accompagner le client dans son acte d'achat	69 H

UCARE Conduire une activité d'accueil ou une animation	48 H
--	------

TRE	16 H
-----	------



Modalité pédagogique : Alternance de cours théoriques, de travaux pratiques et de mises en situation.

Modalité d'adaptation possible du parcours : En fonction du parcours de l'apprenant-e, possibilité d'adapter la durée de la formation/validation des acquis ou modularisation.

Renseignements et inscription

Référent·e administratif

05 63 21 23 87

cfa.tarn-et-garonne@educagri.fr